

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3802

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Techlid pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabat, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3802**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Techlid pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Techlid a pour objet le développement économique et l'animation territoriale du pôle économique de l'ouest lyonnais et a une vocation essentiellement dans le secteur tertiaire. Le pôle économique de l'ouest lyonnais rassemble 6 000 établissements et plus de 35 000 salariés du secteur privé.

L'association Techlid assure le lien entre les acteurs économiques locaux en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) antenne de Limonest, l'association des chefs d'entreprises (APADLO) et la Communauté urbaine de Lyon en déployant les actions suivantes :

- accueil et facilitation de l'implantation de nouvelles entreprises,
- gestion des observatoires de l'économie et de l'immobilier d'entreprise,
- participation aux actions de développement et d'animation économiques et aux projets d'aménagement,
- proposition de services aux entreprises (signalisation, gardiennage et sécurité, collecte sélective des déchets industriels banals, conseil en ressources humaines, accueil et accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprises),
- information par son journal "Techlid Info", ses annuaires.

a) - Objectifs

Le plan de mandat 2008-2014 a affirmé l'importance d'une animation économique de proximité pour garantir le dynamisme du tissu économique de l'agglomération grâce à un accompagnement complet à destination de toutes les entreprises du territoire.

Pour la Communauté urbaine, cet accompagnement de proximité doit couvrir 2 volets :

- d'une part, assurer la connaissance et le traitement des problématiques des entreprises en rapport avec les compétences de la collectivité : problématiques d'environnement urbain des entreprises (voirie, propreté, eau, déplacements), accompagnement des projets d'implantation, de transfert ou de relocalisation, information de terrain sur ses opérations d'aménagement, requalification des zones d'activité, des projets liés aux déplacements, des agendas 21 territoriaux, etc.,
- d'autre part, assurer l'interface consistant à orienter l'entreprise vers l'interlocuteur pertinent selon le projet de développement voulu (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et accompagner la création de services collectifs (plans de déplacement inter-entreprises -PDIE-, crèches, conciergeries, nouveaux services, etc.).

Cette animation économique de proximité a aussi vocation à être un outil de "veille économique" sur l'ensemble du territoire : connaissance et suivi des "comptes clés" de l'agglomération, suivi des entreprises en difficulté, suivi des relations avec les acteurs locaux du développement. L'objectif est, pour la Communauté urbaine de Lyon, d'avoir une meilleure connaissance de son tissu économique et une meilleure anticipation et prise en compte de ses besoins et évolutions.

Pour mener à bien ces actions territorialisées, la Communauté urbaine et Techlid souhaitent renouveler le partenariat établi sur les conférences locales des Maires nord-ouest et Val d'Yzeron, Techlid poursuivant son action d'accompagnement des entreprises à l'échelle de ce territoire.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-2821 du 19 mars 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 182 000 € au profit de l'association Techlid pour son programme d'actions 2012 au titre de l'animation économique de proximité sur le plateau nord.

Le compte-rendu d'activité de Techlid dans le cadre de ce financement est le suivant :

- développement d'une veille économique locale performante basée sur une étroite relation avec les entreprises du territoire et la réponse aux problématiques des entreprises : Techlid a accompagné 153 entreprises et assuré 258 rendez-vous,
- suivi des projets tels la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Bruyères, la ZAC du Puy d'Or, le secteur Alaï, le site de la Combe, les secteurs du Tronchon et Chalin,
- offre de services aux entreprises (PDIE, etc.)

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Les objectifs partagés pour l'année 2013 et les indicateurs associés sont les suivants :

- accompagner environ 150 entreprises dont 75 entreprises stratégiques : comptes clés (principaux employeurs du territoire), leaders (entreprises de taille intermédiaire) et pépites potentielles (petites et moyennes entreprises -PME- et très petites entreprises -TPE- en hypercroissance),
- renforcer les échanges Communauté urbaine - communes en organisant des points réguliers avec les communes du territoire pour échanger sur les projets et l'actualité économique locale,
- réguler l'offre de services du territoire aux entreprises en organisant 2 comités techniques du développement économique sur les conférences locales des Maires nord-ouest et Val d'Yzeron réunissant la Communauté urbaine, les communes et les acteurs du développement économique (CCIL et Chambre de métiers du Rhône, notamment),
- par la connaissance acquise du territoire et des entreprises, alimenter la stratégie de développement économique de la Communauté urbaine et la relayer auprès des acteurs économiques.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2013 est le suivant :

Dépenses	En €	Recettes	En €
frais de personnel	160 000	Communauté urbaine de Lyon	182 500
autres charges	50 000	Techlid	27 500
Total	210 000	Total	210 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 182 500 € au profit de l'association Techlid dans le cadre de son programme d'actions 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 182 500 € au profit de l'association Techlid dans le cadre son programme d'actions pour l'année 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Techlid définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante, de 182 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.